

Communiqué : Le Medef entendu sur le financement de la formation en entreprise

Publié le 27 septembre 2021

La question du développement des compétences est une urgence absolue, en particulier parce que le marché de l'emploi est soumis aux profondes transformations liées aux défis des transitions numérique et écologique. Le Mouvement des entreprises de France ne cesse de souligner que c'est une des clés du problème des recrutements et que le paradoxe entre le nombre de chômeurs et d'emplois vacants devient crucial pour notre pays.

Nous nous réjouissons que plusieurs propositions du Mouvement des entreprises de France portait aient été retenues.

Notamment, sur la question de la formation pour les entreprises de 50-300 salariés, absolument centrale pour inciter les entreprises à faire du développement des compétences un enjeu stratégique, question oubliée par la loi de réforme de la formation professionnelle de 2018, le Mouvement des entreprises de France salue l'annonce par le Premier ministre du déblocage immédiat de 600 millions d'euros pour la formation des salariés des PME.

Il faut saluer par ailleurs deux mesures adaptées aux besoins des entreprises au moment de la reprise : le financement de formations courtes et en situation de travail, un bon signal envoyé aux petites entreprises qui en ont besoin pour rebondir, et la simplification du dispositif de transitions collectives.

Enfin, le renforcement des formations en entreprise directement opérationnelles (POE) est essentiel : elles répondent aux besoins des entreprises comme aux demandeurs d'emploi qui peuvent s'insérer rapidement. Et l'extension aux plus de 30 ans de l'aide à l'embauche d'un chômeur de longue durée en contrat de professionnalisation va aussi dans le sens d'un retour efficace vers l'emploi.